

L'instruction en temps de confinement : état des lieux, enjeux et pistes.

A partir du lundi 16 mars, face à l'urgence de construire du lien avec les familles, les enseignants ont tenté par des moyens très divers de mettre leurs élèves au travail. Que s'est-il passé pendant ces 3 à 4 semaines « d'école à la maison » ? Que penser de la « continuité pédagogique » proposée par le ministère ? Comment construire du lien avec nos élèves en situation de confinement ?

Au regard des principes du services public d'éducation

Si nous pensons les problèmes posés par le confinement au regard des principes qui régissent notre service public d'éducation, les fondations vacillent sérieusement. Prenons le temps de voir de quelles manières les principes d'égalité, de neutralité, de continuité, de gratuité sont bousculés.

Sur le principe d'égalité, rappelons les textes. Selon le Préambule de la Constitution du 27 octobre 1946, "*la Nation garantit l'égal accès de l'enfant et de l'adulte à l'instruction, à la formation professionnelle et à la culture*". Aujourd'hui, le respect de ce principe d'égalité est impossible¹. De nombreux articles ont analysé l'accroissement des inégalités provoqué par le confinement. Il ne peut y avoir égalité dans la mesure où l'accès aux contenus proposés par les enseignants est très inégal pour des raisons multiples. Du non respect de ce principe d'égalité découle le non respect du principe de continuité.

De la même façon, le principe de gratuité semble ébranlé. Combien de familles se sont résolues à acheter des tablettes, des imprimantes pour faciliter le travail de leurs enfants ? Combien de familles ont culpabilisé de ne pas garantir cette continuité par manque de moyens ?

Qu'en est-il du principe de neutralité ? Les enseignants se sont rués sur les outils numériques à leur disposition. Whatsapp, Classroom, Discord, Ma classe à la maison, Zoom... ont été largement utilisés pour organiser le lien avec les familles allant jusqu'à la saturation des serveurs. Tous ne se valent pas mais sans formation, les critères utilisés pour choisir ont été l'ergonomie et la facilité de connexion. La question de la protection des données n'a pas été centrale alors que l'enjeu était de taille : garantir la neutralité du service public d'éducation ! Difficile d'effectuer des choix éclairés et de trouver des informations claires dans un contexte d'urgence prégnant, d'autant plus que le ministère ne s'est pas montré particulièrement prescripteur contrairement à ce qu'il peut être parfois... On le comprend d'autant mieux qu'il ne s'est pas lui-même montré exemplaire en la matière signant une convention de partenariat avec Klassroom² qui génère des profits en utilisant les adresses mails et les numéros de téléphones des parents. Quand on se connecte sur le site de CANOPE, la première des choses est d'accepter les cookies si on veut accéder aux ressources institutionnelles ! Impossible de refuser, il faut « personnaliser ».

1 <http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2020/03/23032020Article637205439981695522.aspx>

2 <http://pedasolidaires.org/2020/04/02/klassroom-de-profiteurs/>

CANOPE nous demande également d'autoriser l'accès à notre localisation³. Dans quel but ? Comment ces données sont-elles utilisées ? Nos messageries académiques sont régulièrement piratées et nous recevons des publicités. Force est de constater que le ministère accorde une importance toute relative à la protection des données... Aujourd'hui, le RGPD⁴ est bafoué. Les enseignants sont transformés en commerciaux mettant en lien les familles avec des plateformes qui feront des profits sur le dos des parents ! Si cette situation existait avant le confinement, elle est aujourd'hui exacerbée et peut devenir la norme demain si nous ne réagissons pas. Il en va du respect du principe de neutralité de notre institution.

Sans respect des principes de notre service public d'éducation, il ne peut y avoir de continuité pédagogique. Et pourtant, elle abreuve les médias, allant jusqu'à parler de « nation apprenante ». Mais alors, de quoi la continuité pédagogique est-elle le nom ?

Au regard de la demande de « continuité pédagogique » prescrite par le ministère

Quand on compare les exigences du ministère de l'éducation en France et en Belgique on voit déjà des nuances importantes.

En Belgique la ministre de Wallonie - Bruxelles, Caroline Désir, fixe les limites de la continuité pédagogique en ces termes : « *Les travaux ne peuvent en aucune manière porter sur des apprentissages qui n'ont pas été abordés préalablement en classe* »⁵. Le cadre est posé : aucun apprentissage nouveau pendant le confinement.

En France, « *La continuité pédagogique vise, en cas d'éloignement temporaire d'élèves ou de fermeture d'écoles, collèges et lycées, à maintenir un lien pédagogique entre les professeurs et les élèves, à entretenir les connaissances déjà acquises par les élèves tout en permettant l'acquisition de nouveaux savoirs* »⁶. On comprend que la continuité pédagogique doit non seulement permettre aux élèves de s'entraîner mais également d'apprendre de nouvelles notions.

Les pratiques sont très différentes d'un établissement à l'autre voire au sein même d'un établissement. Face à cette situation, le ministère se montre encore une fois très silencieux, laissant l'appréciation essentielle du respect des programmes ou pas aux enseignants alors que ce choix relève de nos autorités.

Si la continuité pédagogique permet « *d'acquérir de nouveaux savoirs* » quelles conceptions des apprentissages suppose cette possibilité ? Qu'est-ce qu'apprendre en temps normal de classe et est-ce possible à distance ?

Apprendre suppose de rencontrer des problèmes et de les surmonter, d'émettre des hypothèses personnelles de les confronter à celles de ses pairs. Ce cheminement fait d'allers et retours entre des moments de réflexions individuelles, de travaux de groupes et de mises en communs collectives pendant lesquelles la classe valide les travaux les plus pertinents au regard du

3 <https://www.reseau-canope.fr/>

4Règlement général sur la protection des données.

5<http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2020/03/19032020Article637202010579183165.aspx>

6<https://www.education.gouv.fr/ma-classe-la-maison-mise-en-oeuvre-de-la-continuite-pedagogique-289680>

problème soulevé et des solutions proposées est difficile à distance. Comment mener une institutionnalisation en s'appuyant sur ce que les élèves ont formulé quand le débat est empêché ? Sans langage partagé au sein d'un groupe classe, est-il possible d'apprendre de nouvelles notions ? Si apprendre c'est apprendre avec les autres, et chercher ensemble, peut-on apprendre quand on est seul⁷ ?

Si une continuité pédagogique est possible, elle suppose de renoncer à l'élève chercheur et acteur de ses apprentissages. Elle suppose également d'individualiser les enseignements.

Les recherches sur l'enseignement explicite avaient souligné l'importance d'accompagner nos élèves à construire du lien entre les séances, en leur demandant de reformuler les consignes, plusieurs fois si nécessaire, en incitant les liens entre les disciplines, les liens avec des livres lus... Ce travail de tissage est renvoyé à la maison. Quand il n'est pas fait, on renforce la parcellisation des tâches et il devient difficile de construire du sens aux apprentissages proposés.

Si une continuité pédagogique est possible, elle renforce la pratique des exercices d'entraînement répétitifs et la perte de sens.

L'erreur est source d'apprentissages quand la classe reprend à son compte les erreurs observées pour corriger tout en justifiant et en comprenant la logique de l'erreur quand cela est possible. L'erreur permet donc de construire un autre rapport aux savoirs s'organisant à partir du collectif de la classe et qui permettra de sortir du : « c'est juste. C'est faux. » très prégnant chez les élèves notamment de milieux populaires. Mais le travail cognitif autour des erreurs est empêché à distance. On demande aux élèves d'accomplir des tâches pour lesquelles des corrections sont envoyées sans qu'elles aient été débattues, argumentées et qu'elles se soient imposées par la classe. Un retour individualisé de l'enseignant est dans le meilleur des cas proposé mais il ne peut être systématique et il ne se substitue en aucun cas aux échanges des élèves en classe. L'élève se retrouve donc seul à corriger son travail à partir d'une correction qui n'est pas justifiée.

L'erreur est également indispensable aux enseignants pour réguler leur pratique car elle porte la trace du niveau de compréhension de l'élève et des obstacles à surmonter⁸. C'est de cette façon que nous pouvons réguler nos enseignements et accompagner au mieux. Sans observations de nos élèves, il ne peut y avoir de régulation et d'ajustements. Ces gestes sont pourtant primordiaux pour les plus fragiles.

Si une continuité pédagogique est possible, elle suppose de renoncer au travail de réflexion sur l'erreur en renforçant un rapport au savoir qui empêche la compréhension. Si une continuité pédagogique est possible, elle laisse pour autant les plus fragiles de côtés.

L'exigence sur le langage oral et écrit utilisé en classe, la tenue des cahiers, la posture de travail, tous ces éléments qui instituent le cadre scolaire et permettent à chacun des enfants de la classe de devenir élèves ne peuvent être exigés à la maison. Dans ce cas, peut-on être élève à la maison ?

7 C'est d'ailleurs ce que confirme certains travaux menés dans le champ des neurosciences : « Ces travaux montrent que des raisonnements de meilleure qualité sont produits en groupe, car nous sommes plus exigeants dans l'évaluation des arguments d'autrui que des nôtres. L'apprentissage seul devant un écran ne permet pas cela. », in « Mythes et réalités », Emmanuel Sander, Hippolyte Gros..., Retz, 2018.

8 « L'erreur apparaît comme la trace d'une activité intellectuelle authentique, évitant reproduction stéréotypée et guidage étroit, comme la compagne de toute élaboration mentale vraie. Elle est signe, en même temps que la preuve, que se joue chez l'élève un apprentissage digne de ce nom, qui met en jeu ses représentations préalables et ses compétences actuelles pour s'efforcer de construire du neuf », in « Les 8 types d'erreurs recensées », Astolfi, lien proposé par la DGESCO, page 11 du rapport « Enseigner plus explicitement ».

On sent bien combien la réponse à cette question sera très socialement marquée. Des familles familières des codes de l'école feront travailler leurs enfants en se rapprochant le plus possible des habitudes scolaires. Mais les autres ?

Si une continuité pédagogique est possible, elle suppose de renoncer au cadre instituant de la classe qui lui seul permet l'émancipation de nos élèves.

Si, comme nous l'annonce le ministère, la continuité pédagogique est assurée et permet « l'acquisition de nouveaux savoirs », cela veut donc dire :

- que l'on accepte de creuser les écarts,
- que l'on aggrave le poids des déterminismes sociaux sur la réussite scolaire,
- que l'on se résigne à « livrer » les savoirs, les règles, les leçons en demandant aux élèves de les appliquer,
- que l'on renonce à l'idée de l'élève chercheur,
- que l'émancipation ne soit plus déterminante,
- que l'on parcellise les enseignements,
- que l'on renforce un rapport aux savoirs qui nuit à l'autonomie intellectuelle de nos élèves,
- que l'on avance sans prise d'indices fiables sur le degré de compréhension de nos élèves,
- que l'on renonce à construire du sens aux apprentissages,
- que l'on individualise les enseignements,
- que l'on renonce à l'idée qu'il n'est possible d'apprendre qu'ensemble,

Est-ce cela le fondement de la continuité pédagogique proposée par notre ministère ? Alors elle suppose beaucoup de renoncements...

Nous savons que l'urgence ne l'a pas permis mais nous avons grandement besoin de nos didacticiens de la lecture, de l'écriture, des mathématiques pour nous aider à réfléchir à la nature des enseignements à proposer. Qu'en pensent-ils ? Le conseil scientifique de l'éducation ne donne aucune orientation pédagogique lui qui se montre pourtant particulièrement complaisant avec les outils numériques habituellement.

Sans respect des principes fondamentaux de notre service public d'éducation, la proposition d'une continuité pédagogique paraît bien démagogique. Elle suppose une conception des apprentissages qu'il est urgent d'analyser et à laquelle il nous faut répondre au risque de légitimer des pratiques et des logiques individualisantes des apprentissages. Est-ce à dire qu'il faille laisser les familles livrées à elles-mêmes ? Loin s'en faut.

Quelques exemples de liens éducatifs possibles pendant le confinement ou comment maintenir une activité intellectuelle ?

Comment retrouver la dynamique des échanges de la classe pour permettre à nos élèves de proposer, penser ? Des rendez-vous réguliers autour d'objets de travail communs peuvent être possibles. Ces moments qui permettent de les entendre, de les lire ou de les voir donnent par la

même occasion l'énergie de travailler de longues heures par la suite sur l'ordinateur. Pour cela, de nouvelles règles pour communiquer avec de nouveaux outils est nécessaire.

Le plus simple semble l'utilisation d'activités déjà proposées en classe. Si des rituels peuvent être repris à distance, ils seront utilisés à profit. Ces activités sont maîtrisées et offrent la possibilité de rappeler le cadre de travail de la classe. Cela peut faciliter l'engagement des élèves qui doivent déjà se familiariser avec les nouveaux outils, ce qui n'est pas rien. Rien de nouveau donc sauf à prendre le risque de les perdre davantage.

Peuvent donc être repris à profit les entraînements habituels en grammaire, en calcul mental, en orthographe... quand ces entraînements peuvent facilement être transférables dans une version numérique et à condition qu'ils ne prennent pas trop de place dans l'emploi du temps de la journée de travail.

Poursuivre les projets de la classe quand cela est possible semble être une opportunité. Il est vrai qu'il devient difficile de construire des projets quand la vision même d'une sortie de confinement paraît très vague et qu'imaginer un demain différent d'aujourd'hui relève de la gageure.

Néanmoins, il paraît important de tenir ce qui faisait projet commun avant le confinement pour justement faire perdurer ce lien qui nous unissait. Des activités qui maintiennent donc une réflexion sur le projet et ce dans toutes les disciplines peuvent être proposées à profit :

- écoute d'interviews menées par la classe avant le confinement avec une question préalable donnée. [C'est ici](#).
- Écriture de phrases utilisant le lexique construit par la classe avant le confinement dans toutes les disciplines. Si les phrases permettent de répondre à une question de la classe sur le projet, c'est encore mieux. [C'est ici](#).
- lecture d'articles, de textes liés au projet avec questions préalables.
- visionner un documentaire lié au projet toujours avec une question préalable.

L'écoute musicale peut être un moment de partage intéressant en proposant des morceaux sélectionnés par l'enseignante ou par les enfants à condition qu'ils respectent les contraintes fixées par l'enseignant ! Ces morceaux peuvent donner lieu à débat s'ils sont accompagnés d'une question préalable. Un exemple de propos tenus par des élèves à l'écoute de la chanson « Résiste ! » de France Gall et Michel Berger en réponse à la question : *Pourquoi cette chanson a-t-elle été choisie ?* [ici](#).

Les habitudes de la classe sont reprises. La lecture partagée, moment où les élèves lisent des poèmes choisis après les avoir copiés sur leur cahier de poésie, illustrés, après avoir préparé la lecture en insérant dans le texte les traces de cette préparation. Ils doivent également justifier leur choix et expliquer en une phrase ce que l'auteur a voulu dire. Ces lectures sont partagées avec l'ensemble de la classe. [Des exemples ici](#).

La lecture hebdomadaire d'Hermès qui étaient très attendue avant le confinement est proposée plus régulièrement et accompagnée d'une question préalable pour permettre que chacun puisse dire ce qu'il en pense. [C'est ici](#).

La participation à un festival de film d'animations⁹ pour élire le film que la classe a préféré permet également d'échanger autour de ce qui a été compris, pensé. Les retours par écrits seront une occasion de justifier le choix effectué.

Des initiatives en arts plastiques favorisent des réappropriations créatrices de « classiques ». [Ici](#).

Une alternance entre des moments d'entraînements s'appuyant sur des rituels bien rodés préalablement au confinement et des moments où les élèves s'expriment collectivement sur des supports variés permet de préserver le groupe classe et d'éviter l'écueil de l'individualisation excessive. La gageure est de maintenir une présence optimale des élèves aux rendez-vous collectifs de la classe. De reconstruire à minima un cadre instituant pour faciliter leur engagement, leur donner à entendre qu'ils sont attendus et que la classe compte sur eux.

Néanmoins, il ne s'agit pas de continuité pédagogique. Enseigner en temps de confinement est une vraie rupture induite par le non respect des principes du service public d'éducation. Tout au plus pourrions-nous être au plus près des familles en leur signifiant notre soutien, en leur proposant du travail quotidien, une activité intellectuelle autour d'objets de travail communs qui facilitent l'engagement de chacun. Et ce n'est déjà pas une mince affaire...

9 <https://festival2020.films-pour-enfants.com/films-pour-enfants-festival-2020-cycle3.html>